

3PF : Programme de Protection des Publics Fragiles



Public : Equipes d'établissements par réseaux

Référent de l'animation : **Franck GRAVELEAU** – franck.graveleau@dddec85.org

CONTEXTE

Le programme de protection des publics fragiles (PPPF) vise la protection et la prévention, face aux maltraitances.

Il invite également à développer une culture de la bientraitance, pour faire de nos établissements des "maisons sûres".

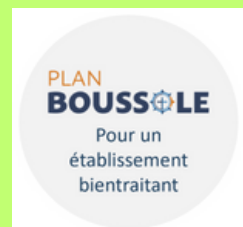
Pour construire ensemble la bientraitance éducative, le Plan « BOUSSOLE » et les autres ressources présentées offrent une réponse à l'attention des communautés éducatives.



Temps d'information

OBJECTIFS : COMPRENDRE / PREVENIR / AGIR

- ✓ En rappelant la loi et les obligations légales des établissements.
- ✓ En repérant les signes de souffrance chez les élèves.
- ✓ En présentant le "plan boussole" et des outils complémentaires.
- ✓ En invitant à des actions de prévention.



CALENDRIER ANNEE 2025-2026

secteurs concernés / dates

Secteurs PALLUAU / POIRE / ROCHESERVIERE

Mercredi 8 octobre 2025, de 13h30 à 16h30

Le Poiré sur Vie (Lieu à définir)

Séance supplémentaire pour :

- Les établissements qui n'ont pas pu assister à l'animation
- Les établissements qui souhaitent aller plus loin dans l'appropriation du plan boussole

Mercredi 19 novembre 2025, de 13h30 à 16h30

La Roche sur Yon (Lieu à définir)

MODALITÉS



selon le planning ci-contre
de 13h30 à 16h30



lieux définis ci-contre,
en fonction des secteurs



réunions animées par :
Aurélié BEGAUD – Responsable
du Service de psychologie
Franck GRAVELEAU – Adjoint au
directeur diocésain 1^{er} degré
Jean-Emmanuel BOILEAU –
Chargé de Mission Référent
EARS



de 50 à 60 personnes
(écoles, collèges, lycées)

INSCRIPTION :

Les modalités seront précisées directement auprès des CE des secteurs concernés et par ordre de dates.